

Le baromètre du greffe du Tribunal de commerce de Paris Pour novembre 2003

Retrouvez chaque mois un indicateur de référence
de la vie des entreprises de la capitale

LA TENDANCE DE NOVEMBRE 2003

**Un bilan plutôt favorable pour l'économie parisienne :
Maintien des immatriculations d'entreprises
Stabilité des jugements d'ouverture de redressement et de liquidations judiciaires**

LES INDICATEURS CLES DE L'ECONOMIE PARISIENNE EN NOVEMBRE 2003

VARIATION EN % POUR LES ONZE PREMIERS MOIS DE L'ANNEE 2003 PAR RAPPORT A LA MEME PERIODE EN 2002 :

Variation en % entre 2002 et 2003 (sur 11 mois)

Les immatriculations d'entreprises (*)	+ 2,21%
Les investissements des entreprises	- 1,50%
L'endettement fiscal des entreprises	+ 2,76%
L'endettement social des entreprises	- 1,77%
Les ouvertures de procédures collectives	+ 0,33%
Les liquidations judiciaires	+0,63%

**Délai d'immatriculation des entreprises au Registre du commerce de Paris en novembre 2003 :
0,9 jour**

➤ **Le commentaire de Pascal BEDER, greffier associé du Tribunal de commerce de Paris :**

« **Un bilan plutôt favorable pour l'économie parisienne en novembre.** Les immatriculations affichent un solde positif au titre des onze premiers mois de l'année 2003, soit + 2,21% par rapport à 2002. La loi sur l'Initiative économique soutient la création d'entreprises puisque 480 SARL constituées avec un capital social inférieur à 7 500 € se sont immatriculées depuis le 1^{er} août. La création de ces entreprises est en constante augmentation depuis août 2003.

Le greffe constate un bon maintien du stock des entreprises parisiennes en activité, avec d'ores et déjà une hausse de 1,18% par rapport à fin décembre 2002.

La stabilité des jugements d'ouverture de procédures collectives contribue au redressement de l'économie parisienne. 4 284 décisions d'ouverture ont été rendues par le Tribunal de commerce de Paris cette année, contre 4 270 en 2002, soit +0,33%. Un point très positif pour Paris puisque les principaux opérateurs économiques s'attendent à une hausse des faillites d'entreprises de l'ordre de +7% en France en 2003.

Le greffe au service des entreprises. En novembre 2003, les nouvelles entreprises ont été immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,9 jour franc ouvrable. Dans le cadre de la démarche qualité qu'il a entreprise, le greffe du Tribunal de commerce de Paris s'engage à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais.»

NB : La loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable à compter de la réception de ceux-ci.

(¹) *En données corrigées (hors sociétés civiles constituées avant 1978 et immatriculées en 2002)*

❖ **Immatriculations d'entreprises :**

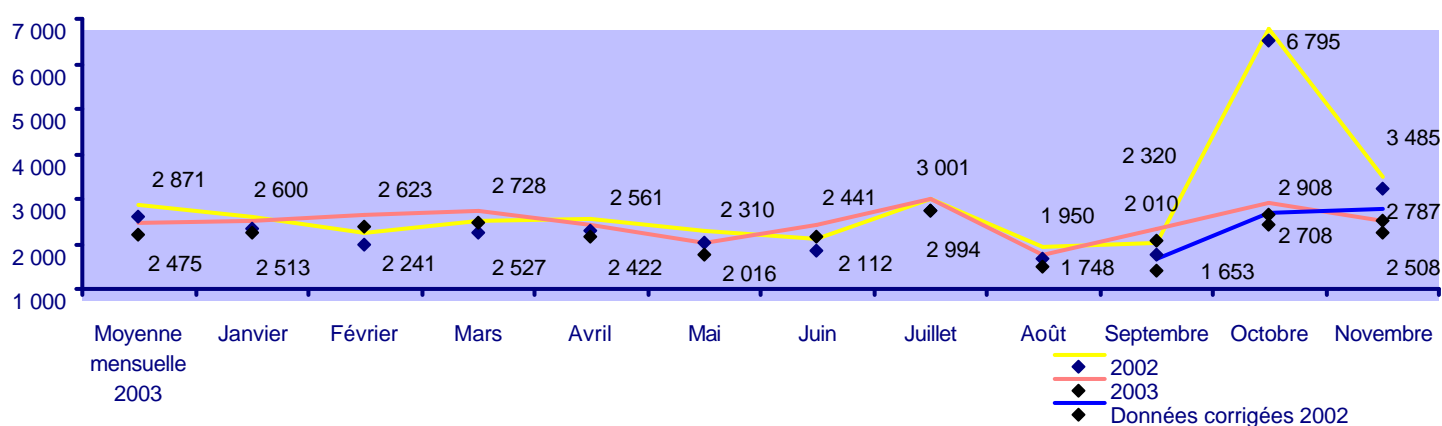
Création d'entreprises toujours en hausse : +2,21% (pour les onze premiers mois de 2003)

Immatriculations au Registre du commerce	Janvier à novembre	Novembre
2002	31 585	3 485
2002 données corrigées (*)	26 640	2 787
2003	27 228	2 508
Evolution en %	-13,79%	-28,03%
Evolution en % (données corrigées – exclusion des sociétés civiles constituées avant 1978 astreintes à s'immatriculer avant le 1^{er} novembre 2002)	+2,21%	-10,01%

2 508 nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce et des sociétés en novembre 2003. En données corrigées *, les immatriculations progressent néanmoins de 2,21% au titre des 11 premiers mois de 2003.

La loi sur l'Initiative économique du 1^{er} août 2003 continue à favoriser la création d'entreprises, ainsi qu'en témoignent les 210 immatriculations de SARL constituées avec un capital social inférieur à 7 500 € en novembre 2003. Depuis le 1^{er} août dernier, 480 SARL de ce type se sont immatriculées au Registre du commerce de Paris.

* NB : Pour mémoire, le mois d'octobre 2002 a été marqué par l'immatriculation de sociétés civiles constituées avant 1978, et astreintes à une immatriculation avant le 1^{er} novembre 2002.



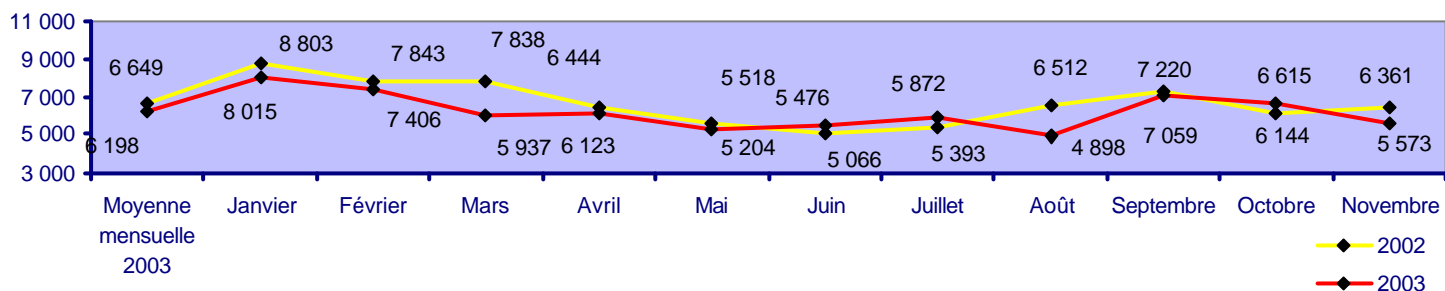
❖ **Inscriptions modificatives au Registre du commerce :**

En baisse : -6,79% sur les onze premiers mois de 2003

Modifications au Registre du commerce	Janvier à novembre	Novembre
2002	73 142	6 361
2003	68 178	5 573
Evolution en %	-6,79%	-12,39%

Depuis janvier 2003, 68 178 inscriptions modificatives ont été portées au Registre du commerce et des sociétés, contre 73 142 pour les onze premiers mois de 2002, soit une baisse de 6,79%. En 2002, les dirigeants d'entreprises avaient fait enregistrer un important volume d'inscriptions modificatives qui leur étaient imposées par la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques.

NB : les inscriptions modificatives sont révélatrices de l'évolution des entreprises. Elles concernent les changements qui interviennent dans les entreprises, telles que les augmentations de capital, les transformations de forme juridique, les changements de dirigeant, l'ajout d'un nom commercial ou d'une enseigne, le transfert de siège social, etc....



❖ Radiations d'entreprises du Registre du commerce

Augmentation des radiations pour les onze premiers mois de 2003 (par rapport à la même période en 2002) : +3,90% pour les radiations sur déclaration et +53,72% pour les radiations d'office.

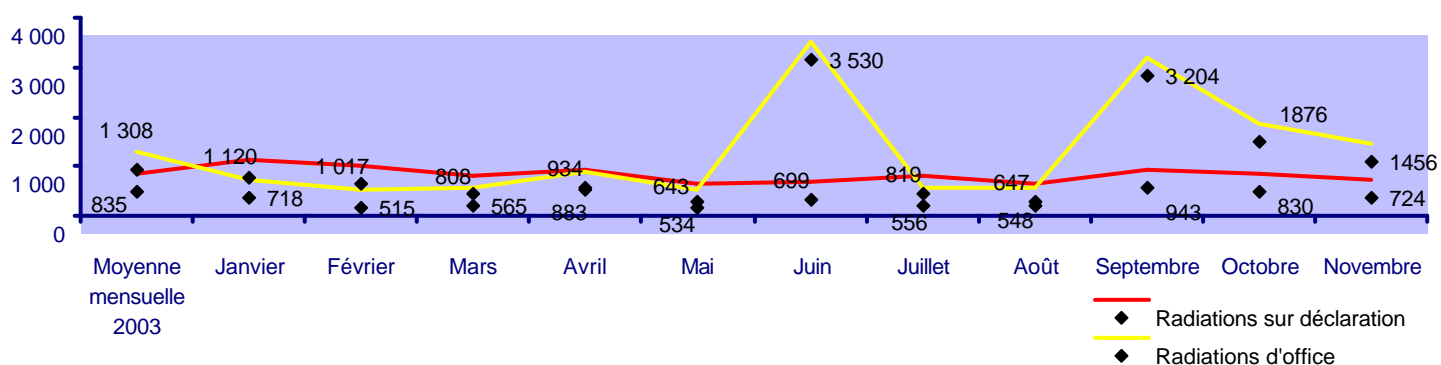
Radiations sur déclaration du Registre du commerce	Janvier à novembre	Novembre
2002	8 839	713
2003	9 184	724
Evolution en %	3,90%	1,54%

Radiations d'office du Registre du commerce	Janvier à novembre	Novembre
2002	9 358	875
2003	14 385	1 456
Evolution en %	53,72%	66,40%

Au titre des onze premiers mois de 2003, 9 184 radiations sur déclaration ont été réalisées, soit une augmentation de 3,90% par rapport à l'an passé. En novembre, ce poste présente également une hausse de 1,50% par rapport à novembre 2002.

Les radiations d'office augmentent de 53,72% en volume au titre de l'année 2003, en comparaison avec la même période en 2002.

Le nombre total de radiations progresse de 29,52% pour les onze premiers mois de 2003, en comparaison avec la même période en 2002. Ce phénomène est principalement dû à la forte hausse du nombre de radiations d'office réalisées par le greffe.



NB : Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commissaire à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités, transferts de sièges sociaux...

❖ Investissements des entreprises ou crédits bancaires :

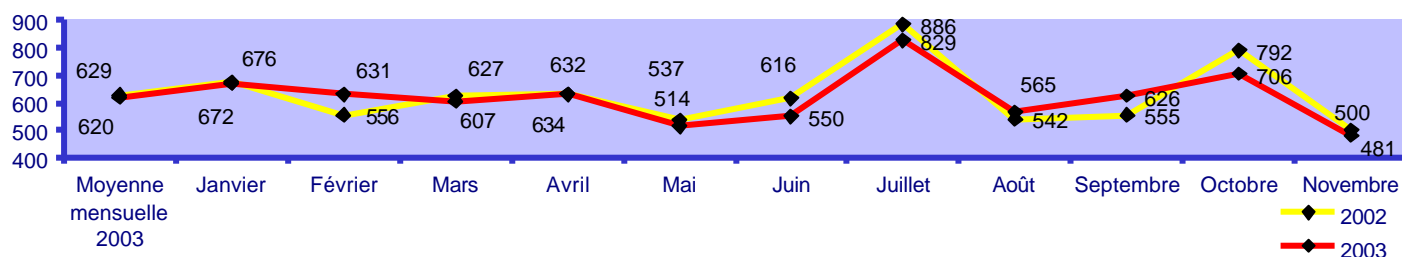
Légère baisse des inscriptions relatives aux investissements des entreprises, soit -1,5%, mais stabilité des prêts bancaires accordés aux entrepreneurs, soit +0,24% au titre de l'année courante (par rapport à la même période en 2002)

Inscriptions de nantissements de fonds de commerce et outillage	Janvier à novembre	Novembre
2002	6 919	500
2003	6 815	481
Evolution en %	-1,50%	-3,80%

Inscriptions de nantissements correspondant à l'octroi de prêts bancaires	Janvier à novembre	Novembre
2002	6 253	440
2003	6 268	449
Evolution en %	0,24%	-2,00%

Les inscriptions de nantissements de fonds de commerce et outillage diminuent de 1,5% au titre des 11 premiers mois de 2003 et de 3,80% en novembre 2003.

Les inscriptions correspondant aux prêts bancaires accordés aux entrepreneurs par les banques et les organismes de crédit qui leur permettent de financer l'achat d'un fonds de commerce, d'effectuer des travaux d'agrandissement ou de rénovation sont stables : +0,24% au titre de 2003, en comparaison avec la même période en 2002.



NB : Les inscriptions de nantissements de fonds de commerce et outillage reflètent les investissements réalisés par les entreprises par le truchement de prêts bancaires en matière de biens d'équipement et de cessions de fonds de commerce.

❖ Endettement fiscal et social :

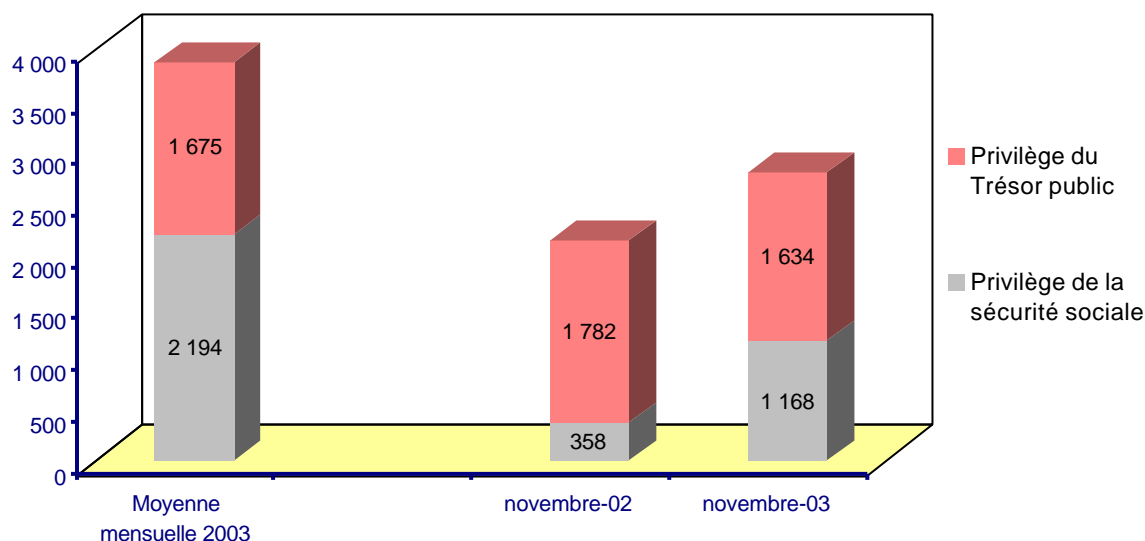
Augmentation de l'endettement fiscal de 2,76% et baisse de l'endettement social de 1,77% au titre des onze premiers mois de 2003. (en comparaison avec la même période en 2002)

Inscriptions de privilèges du Trésor public	Janvier à novembre	Novembre
2002	17 931	1 782
2003	18 426	1 634
Evolution en %	2,76%	-8,31%

Inscriptions de privilèges de la sécurité sociale	Janvier à novembre	Novembre
2002	24 570	358
2003	24 136	1 168
Evolution en %	-1,77%	226,26%

- En novembre 2003, 1 634 **privilèges du Trésor public** ont été inscrits auprès du greffe, contre 1 782 en novembre 2002, soit -8,31%. Cependant, au titre de 2003, ce poste enregistre une légère remontée (+2,76%).

- Le nombre d'inscriptions de privilèges de la sécurité sociale subit une baisse de 1,77% au titre de l'année courante. En revanche, ce poste affiche une très forte augmentation en novembre (+ 226,26%) par rapport à novembre 2002.



NB : Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement.

❖ Jugements d'ouverture de procédures collectives (redressements et liquidations judiciaires) :

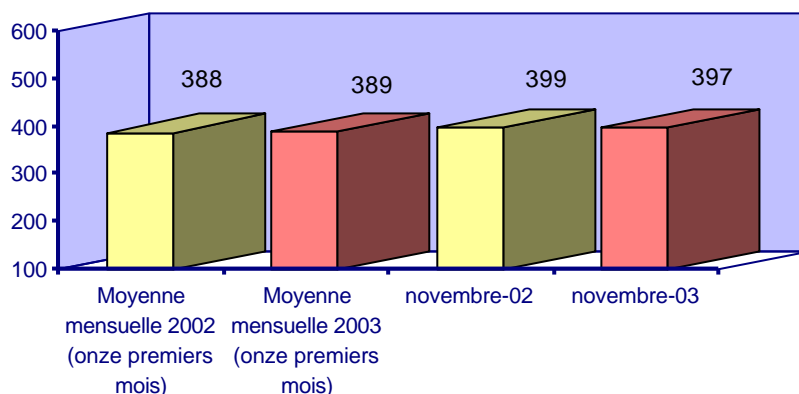
Décisions d'ouverture rendues par le Tribunal : +0,33% au titre des onze premiers mois de 2003 (en comparaison avec la même période en 2002)

Jugements d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaire	Janvier à novembre	Novembre
	2002	4 270
2003	4 284	399
Evolution en %	0,33%	-0,50%

Depuis janvier 2003, le nombre de jugements d'ouverture de procédures collectives prononcés par le Tribunal est stable : +0,33% en comparaison avec la même période de 2002.

Les effectifs salariés concernés par les jugements d'ouverture de procédures collectives enregistrent une baisse de 5,24% pour l'année courante (en comparaison avec la même période en 2002). En novembre 2002, les redressements et les liquidations judiciaires avaient touché 2 300 salariés du secteur de l'industrie, entraînant une forte hausse du nombre total des effectifs.

Le montant cumulé du passif déclaré au greffe par l'ensemble des entreprises défailtantes subit également une baisse de 23,82% en 2003. Il s'élève à 1 182 000 000 € au titre des 11 premiers mois de 2003, contre 1 667 000 000 € pour la même période en 2002.



❖ La Prévention des difficultés des entreprises

Forte augmentation des entretiens accordés par les juges aux dirigeants d'entreprises (+62,11%) au titre des onze premiers mois de 2003.

Dossiers ouverts dans le cadre de la prévention des difficultés	Janvier à novembre	Novembre
2002	1 270	115
2003	1 830	173
Evolution en %	44,09%	50,43%

Les détections subissent une hausse de 44,09% au titre des onze premiers mois de 2003, et de 50,43% par rapport à novembre 2002.

En novembre 2003, 1 085 entreprises potentiellement en difficulté ont été convoquées par le service de la Prévention, soit deux fois plus qu'en novembre 2002.

Les chefs d'entreprise concernés seront entendus prochainement par les juges de la Prévention.

Entretiens accordés aux dirigeants d'entreprises dans le cadre de la prévention des difficultés	Janvier à novembre	Novembre
2002	1 280	191
2003	2 075	251
Evolution en %	62,11%	31,41%

En 2003, les juges ont accordé 2 075 entretiens aux dirigeants d'entreprise, soit +62,11% par rapport aux onze premiers mois de 2002.

Les dossiers des entreprises potentiellement en difficulté, en cours d'examen par les juges, concernaient 8 768 salariés à fin novembre 2003, soit +39,5% par rapport à novembre 2002. Les secteurs d'activité les plus touchés en termes d'effectifs sont les services aux entreprises (4 493 personnes, soit 51,2% des effectifs totaux), l'industrie (1 387 personnes, soit 15,8% des effectifs totaux), le commerce (777 personnes, soit 8,9% des effectifs totaux), les transports (744 personnes, soit 8,5% des effectifs totaux), les services aux particuliers (667 personnes, soit 7,6% des effectifs totaux). Les autres secteurs (construction, hôtellerie et restauration et activités financières) regroupent 8% des effectifs salariés concernés.

Depuis le début de l'année, les juges se mobilisent en faveur du sauvetage des entreprises dès les premières difficultés rencontrées.

NB : Lors de ces entretiens, les juges font le point avec les dirigeants sur la situation de leur entreprise et les informent sur leurs devoirs et responsabilités. Un débat peut s'engager sur les mesures de redressement à envisager.